

Le Président

Ajaccio, le 27 mars 2014

Monsieur le Secrétaire Départemental,

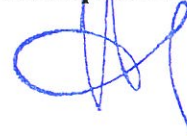
Le 4 mars dernier, je vous ai informé que j'avais saisi le Préfet de Corse ainsi que le Directeur Départemental des Finances Publiques afin d'obtenir des précisions quant aux projets de réorganisation du réseau départemental des Finances Publiques.

Vous trouverez ci-joint copie du courrier que vient de m'adresser Monsieur DEPLETTE, Administrateur Général des Finances Publiques.

Je me tiens à votre disposition concernant ce dossier et je resterai naturellement attentif aux orientations prises par le Directeur Général des Finances publiques.

Je vous prie de croire, Monsieur le Secrétaire Départemental, à l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Jean-Jacques PANUNZI



Monsieur Jean-Claude VESPERINI
Secrétaire Départemental FO DGFIP 2A
Trésorerie Générale de la Corse du Sud
2 Avenue de la Grande Armée
BP 410
20191 AJACCIO CEDEX

DEPARTEMENT DE LA CORSE DU SUD

13 MARS 2014

COURRIER "ARRIVÉE"



Ajaccio, le 11/03/2014

DIRECTION GENERALE DES FINANCES PUBLIQUES
DIRECTION REGIONALE DES FINANCES PUBLIQUES
DE CORSE ET DU DEPARTEMENT DE CORSE DU SUD
2 AVENUE DE LA GRANDE ARMEE
B.P.410
20191 AJACCIO CEDEX

Le Directeur régional des finances publiques

à

CABINET du Directeur

Affaire suivie par Olivier JACQUES

Téléphone : 04.95.23.64.80

Télécopie : 04.95.23 64 72

olivier.jacques1@dgfip.finances.gouv.fr

Monsieur le Président du
Conseil général de Corse-du-Sud
Hôtel du département – BP 414
20183 AJACCIO Cedex

CAB 2014 / 10

Objet : démarche stratégique de la DGFIP.

Références : votre lettre du 3 mars 2014 reçue le 7.

Monsieur le Président,

Par lettre citée en références, vous me faites part de l'inquiétude des habitants du département quant à leur avenir et à celui de leur territoire. Vous évoquez, notamment, l'éventuelle « adaptation » du maillage du réseau des centres des Finances publiques dans le cadre de la démarche stratégique de la Direction générale des Finances publiques (DGFIP), suite à une récente visite de représentants du personnel de la Direction régionale des Finances publiques de Corse et du département de la Corse-du-Sud.

Comme je vous en avais tenu informé par courrier du 6 novembre 2013, accompagné d'une plaquette descriptive, la DGFIP a effectivement engagé une démarche stratégique pour la période 2014-2018. En tant que service public au cœur de la République, la DGFIP doit être en mesure de s'adapter et se moderniser pour exercer ses missions essentielles au plus près des citoyens, des acteurs économiques et des territoires. Cette démarche d'adaptation et de modernisation s'accompagne d'une « méthode fondée sur la progressivité, la concertation, l'adaptation, le pragmatisme, la soutenabilité et l'évaluation » et doit se concrétiser, au niveau local, par l'élaboration d'un « schéma d'adaptation triennal des structures et du réseau ».

Conformément au mode opératoire associé au document stratégique, j'ai effectivement engagé une réflexion, avec mon équipe de direction, sur l'adaptation éventuelle du réseau départemental de la DGFIP en Corse-du-Sud.

Toutefois, avant d'envisager toute piste d'évolution, il importe d'élaborer un diagnostic préalable de l'existant. Nous en sommes actuellement à ce stade, aucun scénario d'adaptation du réseau n'étant privilégié a priori.

Je vous précise par ailleurs, qu'à l'issue des réflexions menées localement, j'adresserai des propositions à mon directeur général, qu'il lui appartiendra d'amender ou approuver. Ce n'est qu'à stade que le schéma départemental d'adaptation triennal des structures et du réseau prendra corps et que des discussions avec les partenaires institutionnels et les représentants des personnels pourront être engagées.

L'inquiétude que vous manifestez, bien que légitime, me semble donc prématurée.

En toute hypothèse, et quel que soit le degré d'adaptation du réseau envisagé, je ne manquerais pas de prendre votre attache, tout comme celle des partenaires locaux concernés, afin de respecter la méthode (rappelée plus haut) prévue par le document stratégique.

Restant à votre disposition pour tout autre éclaircissement que vous jugerez utile, je vous prie de croire, Monsieur le Président, en l'assurance de ma considération distinguée.

L'administrateur général des Finances publiques

Jean-Jacques DEPLETTE



Copie adressée ce jour à Monsieur le Préfet de Corse